

LE MOT DU PRÉSIDENT



La transmission de son entreprise, c'est un événement qui se prépare bien en amont. La clé d'une transmission d'entreprise réussie, c'est l'anticipation. Transmettre son entreprise est un processus long et complexe, aussi bien juridiquement que fiscalement. Mal préparé, il peut être très onéreux, voire voué à l'échec : plus de la moitié des entreprises concernées par la transmission finissent par fermer, faute de repreneur.

Aujourd'hui, 25 % des chefs d'entreprise artisanale ont plus de 55 ans. C'est la dernière limite pour commencer à préparer cette étape et préparer sa retraite. Je sais les artisans guidés par la passion de leur métier, mais la transmission fait partie intégrante du métier. Grands habitués à la transmission de leur savoir, notamment par l'apprentissage, les artisans en oublient souvent le sujet de la transmission de leur propre entreprise !

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est là pour vous accompagner, vous, chef d'entreprise, dans toutes vos étapes de transmission d'entreprise. Différentes expertises sont à votre disposition allant du diagnostic global de l'entreprise pour en étudier ses forces, ses faiblesses, ses axes de développement, ses

actifs financiers, à l'évaluation complète pour en connaître sa valeur : fonds de commerce, parts sociales... Et les conseils de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat dans le domaine de l'évaluation ont l'avantage d'être neutres !

Pour notre département, la transmission d'entreprise est aussi un enjeu d'aménagement du territoire, voire de dynamique des communes. En effet, les entreprises artisanales maillent le territoire. Elles sont présentes aussi bien dans les zones urbaines que dans les zones rurales, elles apportent des services de proximité, fournissent des emplois non délocalisables, préservent le lien social et créent de la richesse.

C'est la raison pour laquelle nous agissons main dans la main avec les collectivités territoriales qui le souhaitent pour mener des projets ciblés afin de maintenir le tissu artisanal.

Vous trouverez dans cette 2^{ème} édition de notre nouveau magazine un dossier complet sur le sujet. Nos conseillers sont là pour vous accompagner : n'hésitez pas à les contacter.

Serge VIDAL
Président de la CMA Haute-Loire

Toute l'actualité
de votre CMA

